



Charte de l'association

La charte de l'association "A a Z" est destinée à toute personne ou à tout organisme concerné par l'action de l'association. Elle a pour fonction de définir clairement:

- Le statut de l'association: L'association "A a Z", créée en 1988, est une organisation non gouvernementale (ONG) française et indépendante dans ses choix, ses actions et ses collaborations. Elle est également apolitique et non religieuse. C'est une association à but non lucratif (loi 1901) et reconnue en qualité d'association de bienfaisance. Tous ses membres et représentants sont bénévoles.
- L'objectif de l'association L'objectif principal et prioritaire de "A a Z" est d'apporter un soutien à l'association locale LAMDON MODEL HIGHT SCHOOL (LMHS) pour le développement et le bon fonctionnement de l'école de Pipiting/Ufti au Zanskar (Inde). Un bon fonctionnement de l'école implique que les enfants bénéficient d'un enseignement de qualité dans leur environnement traditionnel pour contribuer à leur épanouissement.
- La nature du soutien : Quatre types de soutien sont à distinguer:

Les parrainages :

- Parrainage Enfants : "A a Z" transfère régulièrement des fonds à la LMHS pour l'aider à atteindre l'objectif cité ci-dessus. Ces fonds sont d'un montant de 110 € par enfant parrainé. Ceci dans la limite du nombre de parrains que "A a Z" aura pu trouver. Ces fonds sont versés après contrôle du nombre d'enfants présents régulièrement pendant l'année scolaire. La capacité d'accueil de l'école est limitée à 300 élèves (pour une moyenne de 25 enfants par classe).
- Parrainage Ecole : « AaZ » transfère également des fonds à la LMHS pour prendre le relais de parrains défunts ou bien pour participer à l'entretien de l'école (peinture, chauffage, petits travaux d'entretien). Le parrainage Ecole est d'un montant de 90 € par an.

Les projets spécifiques à l'école : "A a Z" peut en outre verser ponctuellement des fonds supplémentaires pour des projets spécifiquement liés à l'école et à son environnement. Ceci dans la limite de l'acceptation du projet par "A a Z" et de sa capacité à trouver les fonds nécessaires.

La présence d'un membre de "A a Z" au Zanskar : Chaque année, le bureau de AaZ s'efforce d'envoyer en mission 1 ou 2 membres afin de vérifier les comptes de l'organisation locale indienne (LMHS) et de s'assurer du bon fonctionnement de l'école et des projets engagés.

Le soutien de "A a Z" est donc essentiellement financier ou humain. "A a Z" se limitant au soutien de l'école de Pipiting, la seule aide apportée par "A a Z" sur le plan de la santé sera réservée aux enfants. Dans le même sens, le soutien de "A a Z" n'est pas individuel. Ceci implique que les soutiens apportés sont destinés à l'ensemble des enfants de l'école.

Les conditions de la continuité du soutien "A a Z" s'engage à ne pas tenter de contrôler ou de s'immiscer dans le fonctionnement de la LMHS ou du managing committee. Par contre, en contrepartie de son soutien, "A a Z" s'attend à recevoir annuellement un rapport détaillé de l'activité de l'école ainsi que l'ensemble des éléments comptables justifiant l'utilisation des fonds transférés de "A a Z" vers LMHS. De plus, « AaZ » comme indiqué plus haut vérifie chaque année, sur place, les comptes de la LMHS afin de s'assurer que 1 € transféré à la LMHS est utilisé pour le compte de l'école. L'utilisation des fonds transférés à des fins personnelles, politiques ou autres que celles prévues dans la charte impliquerait l'arrêt immédiat et définitif de tout soutien.

Mise à jour Janvier 2011